

## La nature de la microfinance entre médiatisation et critique

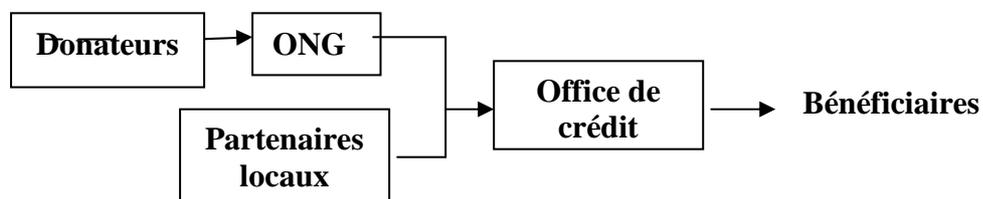
### 4.1- Mécanismes de financement

Traditionnellement, la microfinance est associée avec les programmes destinés au profit des clients qui ont de sérieux problèmes de subsistance.

Pour plusieurs années, la microfinance a été rapproché au microcrédit, soit des petits crédits avec des garanties traditionnelles, qui visent ainsi l'amélioration de l'état des clients et leurs faibles revenus, ou bien soutenir de petites activités économiques.

A partir de là, les ressources qui proviennent de donateurs<sup>185</sup> à travers les états et organismes internationaux sont affectés généralement aux ONG et partenaires locaux comme le montre la figure (III.1) :

Figure (III.1) : Structure standard du microcrédit



Source : La Torre M, 2006, p.02

C'est ainsi qu'les changements économiques des deux dernières décennies ont significativement altéré la scène économique internationale, et pour la microfinance, cette nouvelle situation a fait apparaître un potentiel considérable de nouveaux bénéficiaires dû essentiellement à de nouvelles catégories de pauvres, de nouveaux produits et une importante implication des intermédiaires financiers.

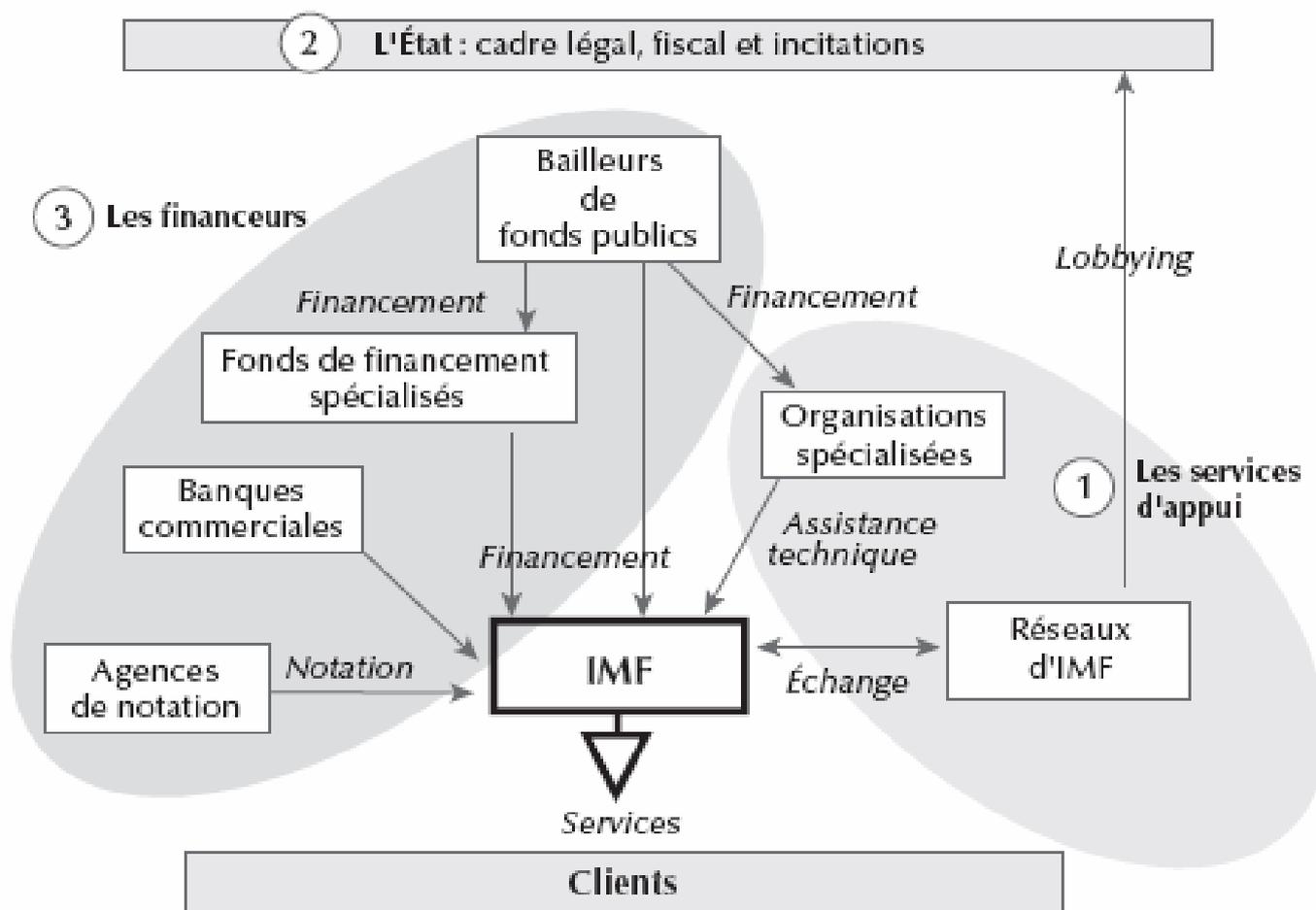
<sup>185</sup> Les quatre principales stratégies annoncées par les pays membres du G8 adoptées à Sea Island en juin 2004 sous forme d'un plan d'action qui s'intitule «utiliser les potentialités du secteur privé pour réduire la pauvreté», réaffirment l'importance cruciale de la microfinance comme outil de développement : 1/- Faciliter les transferts d'argent des travailleurs migrants en direction de leur pays d'origine. 2/- favoriser l'accès à la microfinance partout dans le monde. 3/- aider les pays les plus pauvres à développer des marchés locaux d'épargne et de crédit. 4/- aider ces pays à adopter des réformes qui créent un environnement favorable aux entrepreneurs et aux investisseurs locaux

Tous ceux-ci ont permis aux nouveaux bénéficiaires d'exprimer de nouveaux besoins longtemps développés avec le microcrédit, tel que ; crédit, épargne, assurance, assistance technique, transfert d'argent,...etc.

Pour consolider la figure antérieure, la figure suivante incorpore tous les acteurs et parties impliqués dans le secteur de la microfinance.

D'après cette figure, les investisseurs sont de deux types : les bailleurs de fonds et les fonds d'investissement privés. Donc, par définition les bailleurs de fonds sont des organisations publiques ou privées oeuvrant dans le développement international en octroyant des subventions, tel que les donateurs bilatéraux (USAID), multilatéraux (OIT), et non gouvernementaux (UNICEF)

Figure (III.2) : Cartographie des acteurs de la microfinance dans les PED



Source : Boyé ; 2003

En ce qui concerne Les fonds d'investissements privés, aussi appelés, « véhicules d'investissement en microfinance » (VIM), sont principalement destinés aux investisseurs socialement responsables (privés ou institutionnels).

Le CGAP (2005) estime que les organismes bailleurs de fonds consacrent annuellement entre 800 millions et 1 milliard de \$US à la microfinance qui n'a pas toujours débouché sur un accès permanent des pauvres aux services financiers.

Le tableau suivant, nous donne une illustration parfaite sur les différents financements appliqués pour la microfinance.

Tableau (III.1) : L'investissement étranger en microfinance par région  
(En millions de dollars US)

|                                | Europe de l'Est /Asie centrale | Amérique latine/ Caraïbes | Afrique         | Asie de l'Est / Pacifique | Moyen-orient    | Asie du Sud     | Total               |
|--------------------------------|--------------------------------|---------------------------|-----------------|---------------------------|-----------------|-----------------|---------------------|
| Investisseurs du développement | 547,9<br>(61,1 %)              | 186,3<br>(20,8 %)         | 57,8<br>(6,4 %) | 32,2<br>(3,6 %)           | 34,1<br>(3,8 %) | 18,8<br>(2,1 %) | 877,2<br>(97,8 %)   |
| Fonds d'investissement sociaux | 29,9<br>(11,8 %)               | 138,3<br>(54,4 %)         | 25,0<br>(9,8 %) | 9,5<br>(3,7 %)            | 2,4<br>(0,9 %)  | 7,3<br>(2,9 %)  | 212,4<br>(83,5 %)   |
| Total des capitaux alloués     | 577,8<br>(50,2 %)              | 324,7<br>(28,2 %)         | 82,8<br>(7,2 %) | 41,7<br>(3,6 %)           | 36,5<br>(3,2 %) | 26,1<br>(2,3 %) | 1 089,5<br>(94,7 %) |

Source : Gauman et Xavier (CGAP), 2004<sup>186</sup>

Nous constatons que 50% de l'investissement étranger concerne l'Europe de l'Est et l'Asie centrale suivi de l'Amérique latine et Caraïbes. En fait, si on prend les deux types d'investissement séparément, le tableau indique que le premier concentre ses placements sur l'Europe de l'est et l'Asie Centrale, et le deuxième sur l'Amérique latine et Caraïbes.

<sup>186</sup> Ivatury Gauman et Reille Xavier, «L'investissement étranger en microfinance : prêts et participations au capital des investisseurs quasi-commerciaux », Note Focus n° 25, CGAP, janvier 2004, p.04

#### 4.2- Aspect critique

Habituellement et selon Helms (2006) ce qui fait le succès du microcrédit c'est :

- La promesse d'un accès permanent au crédit futur qui motive les clients à rembourser pour garantir leur accès à ce service.
- l'usage de garanties de substitution pour atténuer le risque par l'introduction de systèmes de groupes de caution solidaire.

Pour une approche critique, Khandker (1998)<sup>187</sup> a noté dans une étude au Bangladesh que les gens dans l'extrême pauvreté ne semblent pas se diriger vers les programmes de microcrédit.

Selon Meade (2001), plusieurs critiques peuvent être adressées aussi aux microcrédits, parmi lesquelles :

- la première critique que l'on peut faire au MC est le fait qu'il peut être difficile de faire du profit avec un prêt, car lorsque l'on emprunte, on doit évidemment rembourser.
- La deuxième critique est que le microcrédit n'atteint pas les plus pauvres<sup>188</sup> de la société.
- La troisième critique est liée à la dépendance des personnes pauvres envers le microcrédit.

Il faut noter en parallèle que le microcrédit n'est indiqué selon le CGAP<sup>189</sup> que s'il existe déjà un certain niveau d'activité économique continue, des capacités à lancer une micro-entreprise et des compétences de gestion. Dans le cas contraire, les clients pourraient ne pas être en mesure de saisir l'opportunité du crédit et se retrouveront simplement en situation d'endettement.

---

<sup>187</sup>-Khandker, Shahidur R., "Fighting Poverty with Microcredit. Experience in Bangladesh. New York: Oxford University Press", 1998, p.11.

<sup>188</sup> Pour ce point, Adjei et Arun (2009, p.05) considèrent que la capacité des programmes de microfinance pour atteindre les plus pauvres est limitée, parce qu'ils n'ont pas les compétences nécessaires, telles que la capacité de la comptabilité et l'entrepreneuriat, de créer et de maintenir une activité.

<sup>189</sup> CGAP, « Microfinance, subvention et instruments non financiers dans le cadre de la réduction de la pauvreté : quel est le rôle du microcrédit ? » Note Focus N° 20, 2001, p.02.

A partir de cette définition, nous pouvons dire aussi que le succès du microcrédit repose sur un principe fondamental qui est la discipline au sein de la clientèle. [Yunus, \(1998\)](#) l'a expliqué clairement en disant que : » L'octroi de crédit sans discipline n'est rien de plus que de la charité. La charité ne suffit pas à vaincre la pauvreté. La pauvreté est une maladie dont les effets sont paralysant pour l'esprit et le corps. Un véritable programme de réduction de la pauvreté aide les gens à se prendre en charge pour tenter de percer les murs qui les entourent »<sup>190</sup>.

La question que nous nous posons dans ce sens est la suivante : es ce qu'il existe une certaine discipline dans le contexte des dispositif de microcrédits en Algérie?.

[Guérin et al, 2007](#) soulignent l'incapacité des organisations de microfinance à répondre de manière efficace à une demande accrue de services financiers, notamment en matière d'urgence des besoins.

Globalement, selon [Nazrul \(2009\)](#) la microfinance a également été par de nombreuses critiques, notamment celles relatives à (i) la viabilité financière, (ii) la capacité à atteindre les pauvres extrêmes, (iii) la propension de demander le taux d'intérêt élevés, (iv) l'impact macro-économique limitée, (v) la difficulté d'intensification des opérations.

---

<sup>190</sup> Yunus Mohamed, "Toward Creating a Poverty-Free World », , Grameen Bank, discours prononcé au Club de Debate de l'Université de Complutense, Madrid, le 25 avril 1998.

## Section 5 : Le paradigme de l'Empowerment

La Banque mondiale considère qu'il existe une multitude de facteurs qui empêchent les pauvres de transformer les ressources dont ils disposent en outils de développement.

D'après (Kanbur et Lustig, 1999)<sup>191</sup> ces facteurs concernent non seulement l'aspect économique, mais aussi les aspects liés à la vie sociale.

Ce n'est qu'en l'année 1999, que la Banque mondiale a reconsidéré sa politique de lutte contre la pauvreté en s'inspirant des travaux d'Amartya Sen. La démarche était alors d'aider les pauvres à transformer ces ressources en « fonctionnement » et de ce fait accroître leurs capacités.

En fait, l'imbrication des capacités et le renforcement des droits et libertés ont été deux volets essentiels dans la relation institution- pauvreté, ce qui a donné naissance à la notion « d'empowerment » et de même le principe de participation.

Le terme empowerment étant très large et les définitions se différencient d'un auteur à un autre.

Ainsi, pour Linda Mayoux (1998)<sup>192</sup> l'empowerment est : « vu comme un processus de changement individuel interne (le pouvoir en), d'augmentation des capacités (le pouvoir de) et la mobilisation collective des femmes, et des hommes quand c'est possible (le pouvoir avec), dans le but de remettre en cause et de changer la subordination liée au genre (le pouvoir sur) ».

Dans un cadre de vision complémentaire, Kabeer (2005) propose trois concepts qui doivent être réunis lorsque l'on parle d'empowerment ; Soit les capacités réelles d'action (que l'on pourrait nommer le «pouvoir de choisir»); les ressources (que l'on pourrait appeler le «pouvoir d'avoir») et les réalisations (qui pourrait ressembler au «pouvoir sur » ou au «pouvoir en» de Mayoux)

---

<sup>191</sup> Cité in Prévost. B, « Droit et lutte contre la pauvreté : ou sont les institutions de Bretton Woods ?, Mondes et développement, vol.32-2004/4-n°128, p.117.

<sup>192</sup> Mayoux Linda. «L'Empowerment des femmes contre la viabilité? Vers un nouveau paradigme dans les programmes de microcrédit». [en ligne], [www.iucd.unige.ch/information/publications/pdf/yp-silence-publique/7-Eco-Mayoux.pdf](http://www.iucd.unige.ch/information/publications/pdf/yp-silence-publique/7-Eco-Mayoux.pdf), (page consultée le 20 mars 2007). 1998, p.04

En fait, l'empowerment<sup>193</sup> est devenu un concept clé dans le discours des institutions onusiennes, politiciens et organisations internationales dans un contexte caractérisé par d'une part, une critique envers les plans 'ajustement structurel (PAS) et d'autres part, par un renouveau du paradigme de l'économie du développement.

Selon la définition apportée par la Banque mondiale <sup>194</sup> qui a intégré l'empowerment à partir de 1999 « l'autonomisation<sup>195</sup> est le processus de renforcement de la capacité des individus ou des groupes à faire des choix et à transformer ces choix en actions et il en sort, au centre de ce processus sont des actions qui la fois des actifs individuelles et collectifs, et d'améliorer l'efficacité et l'équité du contexte organisationnel institutionnel qui régit l'utilisation de ces actifs ».

Pour l'UNESCO (2004), qui traduit le terme par habilitation, « il s'agit de la capacité des gens -hommes et femmes- à s'organiser, individuellement et collectivement, afin d'avoir un meilleur accès à la prise de décisions, à l'information, aux connaissances, à l'éducation, aux ressources économiques et aux chances ».

Servet (2006, p.422) parle de capabilisation puisque selon lui ce terme exprime le processus relationnel, psychologique et politique, de transformation de la position d'une personne vis-à-vis des autres mais aussi d'elles même que la microfinance pourrait apporter.

De manière très schématisée, Roesch (2005) fait la distinction entre deux 'camps' qui se dégagent pour le concept d'empowerment :

- Le premier considère l'empowerment comme un processus neutre, essentiellement individuel, conduisant à acquérir du pouvoir « sur-soi » et pas nécessairement sur autrui.

---

<sup>193</sup> Le troisième objectif du millénaire pour le développement, parmi les huit « promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes » met en relation l'empowerment et l'élimination de la pauvreté.

<sup>194</sup> Notre traduction In [http:// web.worldbank.org/empowerment](http://web.worldbank.org/empowerment)

<sup>195</sup> Le terme empowerment n'a pas de synonyme en français à part quelques tentatives telles que « attribution de pouvoirs », « obtention de pouvoir » ou « renforcement de pouvoir ». A l'origine ce concept né dans les pays du Sud au cours des deux dernières décennies du 20<sup>ème</sup> siècle notamment à travers une des premières ONG appelée DAWN (un réseau d'alternatives pour le développement des femmes à l'aube d'une ère nouvelle) créé au Bangalore en Inde.

- Le second, en revanche plaide pour une approche politique et donc nécessairement conflictuelle, l'empowerment étant alors conçu en terme de rapports de pouvoir entre groupes sociaux.

A notre sens, on peut constater à travers ces définitions que l'empowerment exprime les mécanismes qui pousse le pauvre à réagir face à son environnement institutionnel, politique, sociale et de ce fait apprendre à mieux gérer et utiliser ses capacités d'entreprendre des actions et activités bénéfiques pour son compte et son entourage.

Il est tout à fait évident que pour entreprendre des actions, il faut mobiliser des ressources tel que le microcrédit, notamment pour les pauvres pour mieux saisir les opportunités offertes.

Ceci, permet à notre sens de renforcer l'estime de soi et le renforcement des statuts des individus au sein de leurs entourages, et à ce titre [Jacquet \(1995\)](#) avance que l'empowerment « correspondait à l'acquisition d'un droit à la parole et à la reconnaissance sociale »<sup>196</sup>.

A travers les définitions précédentes, on distingue trois approches d'empowerment<sup>197</sup>

1- L'empowerment économique individuel : faciliter l'accès des femmes aux microcrédits leur permettre de générer plus de revenu.

2 - L'empowerment par l'amélioration du bien être : un accès plus large à la microfinance permet aux femmes d'améliorer leur bien être et le renforcement de leur statut au sein du ménage.

3- L'empowerment social et politique implique la capacité de changer et de remettre en cause la soumission des femmes.

Ainsi, l'orientation de la microfinance, et en particulier du microcrédit, plus spécifiquement vers les femmes est devenue plus bénéfique à travers l'exemple de la Grameen Bank au Bangladesh.

---

<sup>196</sup> Jacquet Isabelle, « Le genre : outil d'un nouveau concept », Paris, Edition l'Harmatan, 1995, p.60.

<sup>197</sup> Mayoux, Linda (1998), Cité in Hofmann Elisabeth § Marius Gnanou, « La microfinance et les femmes pauvres: état du débat », in les cahiers d'Outre Mer, « le microcrédit est-il le faux nez du néolibéralisme ? », n° 238, 2007, p.224

Nous pourrions dire également, pour ce qui est de l'Algérie, que ce concept n'est pas réellement intégré dans les politiques de lutte contre la pauvreté et de même dans les actions de solidarité nationale, mais n'empêche que nous allons voir la réalité de ce concept au niveau de la population cible à travers notre questionnaire d'enquête destinés aux bénéficiaire de microcrédit.

### **Section 6 : définition de l'exclusion financière**

La financiarisation comme nous l'avons définie précédemment dans la section 1, sous ses divers degrés et formes provoque chez les personnes des situations de marginalisation et d'exclusion.

Le phénomène de l'exclusion financière est défini en littérature comme « L'incapacité d'accéder aux services financier dans un cadre approprié »<sup>198</sup>

[Servet \(2006\)](#) considère « qu'une personne se trouve en situation de marginalisation et d'exclusion financière quand elle ne peut plus normalement vivre dans la société qui est la sienne parce qu'elle subit un fort handicap dans l'accès à l'usage de certains moyens de paiement ou règlement, à certaines formes de prêt et de financement, aux moyens de préserver son épargne et de répartir dans le temps ses revenus et ses dépenses comme dans la possibilité de s'assurer contre les risques touchant sa propre existence et ses biens ou dans celle de transférer des fonds ou revenus ».<sup>199</sup>

[Gloukoviezoff \(2004\)](#) avance la définition suivante de l'exclusion bancaire : « Elle est le processus par lequel une personne rencontre de telles ou telles difficultés d'accès et/ou d'usage dans ses pratiques bancaires, qu'elle ne peut pas ou plus mener une vie sociale normale dans la société qui est la sienne. Une situation d'exclusion

---

<sup>198</sup> La Torre Mario, « A New Conception of Microfinance », Chapter 1, in La Torre M and A. Vento Gianfranco, « Microfinance », published by Palgrave Macmillan, 2006, p.04 .  
Notre traduction de l'extrait original « [The inability to access financial services in an appropriate way](#) ».

<sup>199</sup> Servet J-M, 2006, op.cité, p.61,